



CONSEIL  
NATIONAL

DES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES  
& DES MANDATAIRES JUDICIAIRES

AVEC LE SOUTIEN DE LA CAISSE DES DÉPÔTS  


*Cycle de conférences de l'Institut de droit comparé*

## **Harmonisation du droit de l'insolvabilité dans l'UE : regards croisés**

La proposition de Directive du 22 novembre 2016 marque un tournant dans la construction du droit de l'insolvabilité en Europe puisqu'elle imposera aux États-membres d'adopter des règles, sinon identiques du moins proches, pour traiter des difficultés des entreprises au sein de l'UE en mettant l'accent sur les procédures d'anticipation et le rebond du débiteur.

À l'aube de ce changement, il est apparu très enrichissant de confronter les regards de spécialistes de l'insolvabilité de plusieurs pays européens – Espagne, Belgique, Allemagne – afin d'appréhender les changements qui en résulteront dans le droit de ces États et les avancées vers un droit de l'insolvabilité inspiré par des objectifs communs.

Organisé par l'Institut de  
droit comparé en  
partenariat avec le  
Conseil National des  
Administrateurs Judiciaires  
et Mandataires Judiciaires

### **Coordination scientifique :**

**M.-H. Bon-Monsérié**  
*Professeur à l'Université  
Panthéon-Assas*

**Institut de droit comparé**  
28 rue Saint-Guillaume  
75007 Paris

**Salle A de 18 heures à 20 heures**

Inscription obligatoire à  
une ou plusieurs  
conférences avant le 21  
janvier 2019 et dans la  
limite des places  
disponibles auprès de  
[jean-michel.corbellini@u-  
paris2.fr](mailto:jean-michel.corbellini@u-paris2.fr)

La participation au cycle de  
conférences est gratuite et  
validée au titre de la  
formation continue.





CONSEIL  
NATIONAL

DES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES  
& DES MANDATAIRES JUDICIAIRES

AVEC LE SOUTIEN DE LA CAISSE DES DÉPÔTS  


**Institut de droit comparé**  
28 rue Saint-Guillaume  
75007 Paris

**Salle A**  
**18:00 à 20:00**

## **Programme**

**Mardi 15 janvier 2019**

***Insolvabilité en France: les évolutions à la suite de la proposition  
de directive du 22/11/2016***

Marie-Hélène Monsérié-Bon  
Professeur à l'Université Panthéon-Assas  
et

Monsieur Christophe Thévenot,  
Président du Conseil national des administrateurs judiciaires et des  
mandataires judiciaires (CNAJMJ)

**Mardi 12 février 2019**

***Insolvabilité en Espagne : les évolutions à la suite de la proposition  
de directive du 22/11/2016***

Isabel FERNANDEZ TORRES  
professeur à l'Université de la Complutense, Madrid, Espagne

**Jeudi 14 mars 2019**

***Insolvabilité en Belgique : les évolutions à la suite de la proposition  
de directive du 22/11/2016***

Michelle GREGOIRE  
professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Belgique

**Mardi 2 avril 2019**

***Insolvabilité en Allemagne : les évolutions à la suite de la proposition  
de directive du 22/11/2016***

Urs Peter GRUBER  
professeur à l'Université Johannes Gutenberg de Mainz, Allemagne

Inscription obligatoire à  
une ou plusieurs  
conférences avant le 21  
janvier 2019 et dans la  
limite des places  
disponibles auprès de  
[jean-michel.corbellini@u-  
paris2.fr](mailto:jean-michel.corbellini@u-paris2.fr)

La participation au cycle de  
conférences est gratuite et  
validée au titre de la  
formation continue.

